

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2014

---

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° CL97

présenté par  
M. Coronado et M. Molac

-----

### ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 17.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le recours la procédure accélérée en cas d'entrée illégale du demandeur sur le territoire, apparaît contraire à la convention de Genève, qui pose le principe qu'il ne peut être reproché à un demandeur de pénétrer irrégulièrement sur le territoire d'un état.